

À mi-chemin de la conférence, animée d'un vif esprit partisan, les délégués semblent être bloqués sur les aspects économiques du transport aérien, particulièrement sur la question du contrôle gouvernemental multilatéral à être exercé sur les routes, les tarifs et la fréquence des vols. La frustration s'installe et la conférence est menacée de tourner court, voire de se solder par un échec total.

Mais le désastre n'a pas lieu. Les délégués vont de l'avant, animés d'un véritable esprit international. Les divergences partisans s'apaisent, puis se résorbent. Et le 7 décembre 1944, la Conférence de Chicago se termine dans un grand élan de bonne volonté et de liesse internationale.

L'OACI est née. Une Convention est signée par les 52 États contractants. Et le monde de l'aviation civile internationale ne sera jamais plus le même.

**La conception de la paix dans la perspective de l'aviation civile date de la Conférence de Téhéran, tenue en 1943, au cours de laquelle le président Franklin D. Roosevelt présenta à Winston Churchill et à Joseph Staline, un document en prévision de la paix, envisageant de transformer les bases militaires aériennes en aéroports civils.**

Bien que certains milieux aéronautiques aient ressenti des incertitudes devant les conclusions de la conférence, un esprit international s'est manifesté tandis que tirait à sa fin la deuxième guerre mondiale. Et cet esprit n'est nullement plus évident que parmi ceux qui ont établi les plans de l'organisation mondiale intérimaire qui s'appelle Organisation provisoire de l'aviation civile internationale (OPACI).



Le Canada ayant été choisi comme pays hôte, le gouvernement canadien planifia immédiatement l'installation du siège de l'Organisation, à Montréal. Cette ville était alors, comme aujourd'hui, la plus cosmopolite et la plus internationale du pays et une plaque tournante pour le transport aérien civil international.

Six mois à peine après la clôture de la Conférence de Chicago, un comité préparatoire canadien, installé dans des bureaux surplombant le Carré Dominion, centre-ville, entame ses activités. Dès le 15 août 1945, la toute première réunion de 20 États élus au Conseil a lieu à l'hôtel Windsor, tout près du Carré Dominion.

Un début sous d'heureux auspices, car le jour même de cette réunion, la fin de la deuxième guerre mondiale est proclamée. En effet, bien que la guerre ne se soit officiellement terminée qu'en septembre, au moment des cérémonies de reddition, les hostilités prenaient essentiellement fin la veille de la réunion du Conseil.

À la lumière de ces événements, dans leur discours d'ouverture, plusieurs représentants au Conseil ont qualifié le 15 août de "premier jour de la paix". Un excellent présage pour une organisa-

tion qui, depuis 50 ans, a formidablement contribué au maintien de la paix et de l'entente entre les nations de tous les continents.

Neuf mois plus tard, la première session de l'Assemblée de l'OPACI se tient dans ce même hôtel, du 21 mai au 7 juin 1946; elle réunit 44 États contractants et des observateurs de 10 États et de huit organisations internationales.

*"Si l'élément le plus glorieux de l'histoire de l'OACI devait se résumer en une phrase, on pourrait dire que ce fut de bien asseoir l'habitude des nations de tenir conseil, pour parvenir à un accord sur les meilleures mesures à prendre pour réaliser un objectif commun."*

*M. Edward Warner,  
Premier président du  
Conseil de l'OACI,  
au moment de son départ à la  
retraite, en avril 1957.*

C'est au cours de cette session que Montréal est retenu pour le siège permanent de l'Organisation, de préférence à Paris, Genève et une ville de Chine non spécifiée.

Une autre décision d'une extrême importance est également prise à cette Assemblée: l'approbation de la présence de l'Italie comme observateur. L'Assemblée va même plus loin et autorise le Conseil intermédiaire à inviter tous les États de l'Axe à participer, sans droit de vote, à toutes les réunions de l'OPACI.

Le 4 avril 1947, l'Organisation permanente de l'aviation civile internationale voit le jour. Elle compte 46 États contractants. Aujourd'hui, ils sont 183 à contribuer à la sécurité et à l'efficacité de l'aviation civile internationale. ➔